

Liestal / Saillon, 17 janvier 2024

## **Soutien aux petites centrales hydroélectriques : Swiss Small Hydro va de l'avant avec l'initiative « Chaque kWh compte ! »**

La « loi fédérale sur la sécurité de l'approvisionnement en électricité grâce aux énergies renouvelables » (également appelée « Mantelerlass ») contient une disposition de soutien dont les centrales hydrauliques peuvent également profiter : la garantie d'une rétribution de la production d'électricité injectée dans le réseau au moins au prix de revient. L'association Swiss Small Hydro doit-elle continuer à soutenir la collecte de signatures pour l'initiative populaire « Chaque kilowattheure indigène et renouvelable compte » ? Le comité et les membres ont clairement répondu « oui ! ».

Avec le « Mantelerlass », les centrales hydrauliques de moins de 150 kW de puissance brute moyenne bénéficient d'un nouveau soutien. Swiss Small Hydro se félicite de cette nouvelle réglementation : elle permet non seulement de maintenir et de rénover les centrales hydroélectriques existantes, mais aussi d'adopter une stratégie pour les centrales hydroélectriques bénéficiant de droits d'eau perpétuels. De plus, les mises hors service d'installations de production, en lien avec l'assainissement écologique de la force hydraulique, devraient être plus rares.

L'exclusion de la petite hydroélectricité et les difficultés réglementaires croissantes ont été pour Swiss Small Hydro la raison principale de préparer et de lancer, avec d'autres organisations, l'initiative populaire « **Chaque kilowattheure indigène et renouvelable compte !** ».

Ce projet est maintenu pour plusieurs raisons :

- Même si les plus petites centrales hydroélectriques bénéficient désormais d'un soutien, il en résulte une lacune : les installations d'une puissance moyenne comprise entre 150 kW et 1 MW, et elles sont nombreuses, restent exclues de l'aide. Un potentiel important va donc rester inexploité.
- L'initiative populaire soutient le « Mantelerlass », mais elle est plus globale et plus complète : elle fixe un objectif clair et permet au Conseil fédéral d'accélérer nettement et fondamentalement les procédures d'autorisation pour atteindre l'objectif fixé en invoquant "l'intérêt prépondérant". Cela ne concerne pas seulement la production d'électricité, mais aussi l'extension des réseaux électriques, de biogaz et de chaleur, l'assainissement du parc immobilier et la décarbonation de la mobilité. Avec "l'intérêt national prépondérant", elle mise sur une disposition qui est déjà utilisée avec succès dans certains pays de l'Union Européenne.
- Le « Mantelerlass » est menacé de référendum : s'il aboutit et qu'il est accepté par le peuple, tous les progrès réalisés seront réduits à néant. L'initiative populaire deviendrait alors un "plan B".
- Il en serait de même si l'initiative "Stop au blackout" devait être déposée avec succès. Même si elle n'est pas dirigée contre les énergies renouvelables, elle remettrait néanmoins en question la politique énergétique de ces dernières années. L'initiative populaire « Chaque kWh compte ! » garantit le développement des énergies renouvelables.

Les membres de Swiss Small Hydro ont également été consultés sur la manière de traiter cette initiative populaire. Ils ont soutenu la démarche à une large majorité et ont simultanément fait un don financier considérable au comité d'initiative « Chaque kWh indigène et renouvelable compte ! ».

**Liens :**

- « Conclusion réussie du « Mantelerlass » au Parlement », Swiss Small Hydro, 12 décembre 2023 :  
<https://swissmallhydro.ch/fr/mantelerlass-auswirkungen-kwkw-2/>
- Lancement de l'initiative populaire « Chaque kilowattheure indigène et renouvelable compte ! », 14 février 2023 :  
[https://swissmallhydro.ch/fr/cdp\\_ckirc/](https://swissmallhydro.ch/fr/cdp_ckirc/)
- « Le Conseil national se prononce pour une meilleure protection des droits d'eau permanents », Swiss Small Hydro, 6 juin 2023 :  
<https://swissmallhydro.ch/fr/nr-schutz-ehehafter-wasserrechte-2/>
- « Fiche technique PCH », 2022, Swiss Small Hydro:  
<https://swissmallhydro.ch/wp-content/uploads/2022/08/Fiche-technique-PCH-2022-v220721.pdf>

**Contacts :**

- Benjamin Roudit, Président du comité d'initiative et de l'association Swiss Small Hydro, Tél: +41 (0)79 607 79 56, [benjamin.roudit@swissmallhydro.ch](mailto:benjamin.roudit@swissmallhydro.ch)
- Martin Bölli, Membre du comité d'initiative et de la direction de Swiss Small Hydro Tél: +41 (0)79 373 70 47, [martin.boelli@swissmallhydro.ch](mailto:martin.boelli@swissmallhydro.ch)

[www.swissmallhydro.ch](http://www.swissmallhydro.ch)

Twitter: [@swissmallhydro](https://twitter.com/swissmallhydro)  
#konsequentErneuerbar #SchutzUndNutzung #jedekWhzaehlt

Bluesky: <https://bsky.app/profile/swissmallhydro.bsky.social>

**A propos de Swiss Small Hydro**

Fondée en 1982, Swiss Small Hydro (SSH) est l'une des plus anciennes associations dédiées aux énergies renouvelables. SSH gère avec SuisseEnergie le centre d'information sur la petite hydroélectricité, qui soutient les personnes intéressées par toutes les questions relatives à cette production. La revue de l'association, " Petite Hydro - Kleinwasserkraft", paraît trois fois par an. SSH organise également, chaque année, une journée technique et des visites de sites.

<https://swissmallhydro.ch/fr/ueber-uns-2/>